



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94550>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-94550

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-56116

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Antibes (06)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21060004500012

**Ville :** ANTIBES JUAN-LES-PINS

**Code postal :** 06600

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de revêtement de moquette synthétique pour les aires de jeux et de loisirs

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233200

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de revêtement de moquette synthétique pour les aires de jeux, de loisirs et principalement pour la petite enfance (crèches, halte garderies, multi accueils).

**Critères d'attribution :** VALEUR TECHNIQUE SUR 5 PRIX SUR 4 PERFORMANCES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SUR 1

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Date de notification : 15/08/2025 Titulaire : SAS PARCS ET SPORTS SUD Adresse : 890 route de Grenoble - 06200 NICE Montant minimum annuel du marché : 5 000,00 EUR H.T. Montant maximum annuel du marché : 50 000,00 EUR H.T. Durée du marché : L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2026. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2028. Aucune sous-traitance déclarée 1 offre reçue

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/08/2025**